

# CONSIGNE DE SÉCURITÉ

## Chargement et déchargement des camions

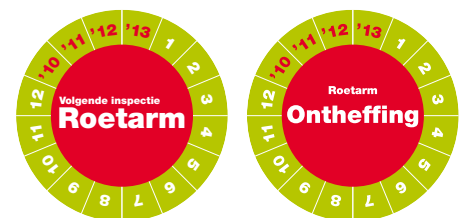


Garez votre véhicule en suivant les indications du personnel de chargement

Actionnez toujours le frein à main de votre camion/ ensemble routier lorsque vous le stationnez (t.s.v.p.)



Ne laissez pas votre camion sans surveillance



### Emission moteur diesel (EMD)

Pour pouvoir entrer dans un hall, un moteur de camion doit respecter la norme Euro 4, Euro 5 ou posséder un filtre à suie. Le pare-brise du camion doit être pourvu d'un autocollant « Faible émission de suie » ou d'un autocollant « Exemption ».



### Équipements de protection individuelle obligatoires

Pour entrer dans un hall d'usine ou un atelier, vous devez porter les vêtements et équipements de protection individuelle (EPI) adéquats. Ces obligations sont mentionnées à l'entrée de chaque bâtiment.



### ZONES ROUGES

- Il est interdit d'entrer dans la zone rouge pendant le chargement et le déchargement
- Les grues et les chariots élévateurs opèrent dans la zone rouge pendant le chargement et le déchargement



### ZONES JAUNES

- Concertez-vous au préalable avec le personnel de chargement si vous devez vous rendre dans la zone jaune
- Entrez uniquement dans la zone jaune lorsqu'il n'y a pas de mouvements de grues ou de chariots élévateurs
- Assurez-vous de communiquer du regard avec le conducteur de la grue ou du chariot élévateur



### ZONES VERTES

- Pendant le chargement et le déchargement, vous devez vous trouver dans la zone verte (sûre)
- Dans la zone verte, vous disposez, en tant que chauffeur, d'une vue d'ensemble et vous êtes visible vous-même

# CONSIGNE DE SÉCURITÉ

## Stationnement des camions



### ACTIONNEZ TOUJOURS LE FREIN À MAIN ET FREIN DE STATIONNEMENT

- Actionnez TOUJOURS le frein à main de votre camion/ensemble routier lorsque vous le stationnez
- Éteignez le moteur lorsque celui-ci n'est pas nécessaire au chargement ou au déchargement
- Ne laissez jamais votre camion sans surveillance ; enlevez la clé du contact
- Actionnez également le frein à main du semi-remorque ou de la remorque détaché(e)



### PAS DE FREIN DE STATIONNEMENT ?

Utilisez des cales solides sur les roues de l'essieu rigide.



Garez votre véhicule en suivant les indications du personnel de chargement

Portez les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires et adéquats (t.s.v.p.)

